



DOSSIER RACISME

Contre le racisme ordinaire, la laïcité !

ENTRETIEN

Nicolas Lebourg, historien
spécialiste de l'extrême droite
française

p. 4

TÉMOIGNAGE

Un cas de racisme ordinaire
en milieu professionnel

p. 14

SUR LE TERRAIN

L'UFAL Marne et Chantreine,
actrice de la semaine de
l'ESS à Chelles

p. 15

SOMMAIRE

Entretien

avec Nicolas Lebourg,
« La République de Jaurès contre le racisme » **4**

Analyse

Sur la conversion « laïque » du Front National **7**

Repères

Combattre le racisme,
une quête héroïque et infinie **11**

Témoignage

Un cas de racisme ordinaire
en milieu professionnel **14**

Sur le terrain

L'UFAL 77 a participé au mois de l'ESS **15**

@ A lire : www.ufal.info, le portail d'information de l'UFAL Nationale. Tout savoir sur l'UFAL ? Rendez-vous sur www.ufal.org !

UFAL Info est publié par l'UFAL Nationale
27, rue de la Réunion - 75020 PARIS - tél. : 01 46 27 09 25 - fax : 09 70 61 17 62 - contact@ufal.org - www.ufal.org - **Trimestriel** - Prix du numéro : 2 euros - N° CPPAP : 1113 G 82885 - ISSN : 1761-1296 - **Directeur de la publication** : Michel Canet - **Rédaction** : Bureau national de l'UFAL - **Maquette** : Aurélie Bui - **Imprimeur** : Saxoprint EURL - ZAC Paris Rive Gauche - 118/122 avenue de France 75013 Paris - Dépôt légal : décembre 2013.

Consultez les derniers numéros d'UFAL Info !

Pour consulter les anciens numéros d'UFAL Info, connectez-vous sur www.ufal.info ou demandez un exemplaire numérique au siège de l'UFAL en envoyant un mail à ufalsiege@ufal.org.

UFAL Info n°54 / Dossier Ecole
Entretien - Plateforme revendicative de l'UFAL

UFAL Info n°53 / Dossier Politiques familiales
Entretien - AG de l'UFAL Nationale

UFAL Info n°52 / Dossier Santé : L'accès à des soins de qualité pour tous !
Laïcité - Entretien - Actions locales

UFAL Info n°51 / Dossier Famille : Pour une égalité en droits de tous les couples
Féminisme - UFAL nationale - Actions locales

UFAL Info n°50 / Dossier Logement : Les familles toujours dans l'impasse
Entretien - Laïcité - UFAL nationale

UFAL Info n°49 / Dossier Développement écologique : La souveraineté alimentaire
Laïcité - Actions locales

UFAL Info n°48 / Dossier Fiscalité : Rénover la fiscalité pour une politique familiale ambitieuse
Présidentielle - Santé

UFAL Info n°47 / Dossier École : Quand la droite achève l'école républicaine
Santé - Actions locales

ÉDITORIAL



RACISME, XÉNOPHOBIE, HOMOPHOBIE, DES MOTS SCANDALEUX !

Racisme, xénophobie, homophobie, ces idéologies et ces comportements scandaleux ont malheureusement été trop souvent d'actualité au cours de l'année 2013. À l'occasion du débat sur le mariage pour tous, des individus homophobes et réactionnaires se sont déchaînés, entraînant dans leur sillage des familles qui n'ont pas hésité à exposer leurs enfants aux risques de la foule et ont apporté une tribune inespérée à des groupes d'extrême droite qui, depuis, continuent à sévir au milieu de revendications citoyennes de toutes natures. Alors que le sport devrait unifier la jeunesse, les stades sont devenus le lieu de débordements de violence et les insultes pleuvent sur les joueurs d'origine africaine. Dernièrement, c'est la ministre de la Justice qui a dû subir l'imbécillité de certains de nos concitoyens par le biais de comportements contrastant avec la dignité avec laquelle elle y a fait front.

L'UFAL, indignée de tous ces comportements délictueux, a souhaité porter la réflexion sur le racisme, phénomène social qui s'oppose aux valeurs républicaines et menace le vivre ensemble, et lui consacre les principales pages de sa revue trimestrielle. Vous trouverez ainsi un entretien et deux articles de fond qui expliquent sans complaisance les dérives de certains de nos concitoyens, avec en complément, un témoignage vécu de racisme ordinaire à un niveau où on ne l'attendait pas.

Vous trouverez par ailleurs une information sur une initiative de nos amis laïques belges qui organisent des colonies de vacances pour adolescents de 13 à 15 ans. Nous vous encourageons à engager les enfants de cette tranche d'âge à participer à ces échanges d'une grande utilité pour l'apprentissage de la tolérance et de la fraternité.

Enfin, la rubrique « Sur le terrain » retrace les récentes actions de notre UFAL Marne et Chantierine (association très dynamique de Seine et Marne) dans le cadre de la semaine de l'Économie Sociale et Solidaire à Chelles.

À bientôt en 2014 pour de nouvelles actions.

Amitiés à tous.

Michel CANET,
Président de l'UFAL

Abonnez-vous à UFAL Info

4 numéros par an / 8 euros

Pour vous abonner, complétez et renvoyez ce bulletin d'abonnement - 4 numéros par an : 8 euros

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE :
TÉL. : COURRIEL :

Coupon à renvoyer avec votre règlement à : UFAL Nationale - 27 rue de la Réunion - 75020 Paris

L'UFAL est une association **indépendante** dont le fonctionnement n'est financé que par les adhésions. Merci de soutenir ses efforts en adhérant à l'UFAL : adhésion annuelle 15 € (les dons complémentaires sont toujours appréciés).

NICOLAS LÉBOURG : « LA RÉPUBLIQUE DE JAURÈS CONTRE LE RACISME ET L'EXTRÊME DROITE »

Propos recueillis par Nicolas Pomiès • **Attaques contre Christiane Taubira, mobilisations contre la loi sur le mariage pour tous, montée du Front national... autant de sujets d'actualité sur lesquels Nicolas Lebourg, historien spécialiste des questions d'extrême-droite, nous livre son point de vue.**



Depuis l'adoption de la Loi Pleven de 1972 et de la Loi Gayssot de 1993, les paroles et les actes racistes paraissent contenus. Cependant, dernièrement, des événements tels que les attaques perpétrées contre Christiane Taubira (dont certaines par des enfants) en marge d'une manifestation contre le mariage pour tous ou la une abjecte du journal « Minute » semblent indiquer le contraire. Comment expliquez-vous cela ? De quoi est-ce le symptôme ?

Je crois qu'il y a deux aspects : l'État et l'opinion. Concernant cette dernière, des périodes de dicible et d'indicible s'alternent, c'est-à-dire qu'il y a des périodes où certains propos sont acceptables alors qu'ils ne le sont pas en temps normal. Je prends un exemple : quand Jean-Marie Le Pen évo-

qua « l'inégalité des races », un sondage montra une hausse de 12 points de l'acceptation de l'émission de tels propos. Puis cette tendance retomba et revint à la normale. Aujourd'hui, nous sommes dans une vague haute d'acceptation d'émission de préjugés. Il y a bien sûr des raisons de surface, telle que la médiocrité du débat politique. Mais il y en a aussi de plus profondes, en particulier la constante ethnicisation des questions sociales. Christiane Taubira fait office de point de fixation, car elle est à la convergence de dynamiques : elle est la cible d'attaques racistes, anti-libérales et contre le gouvernement. En effet, madame Taubira représente le libéralisme culturel contre lequel de nombreuses droites se sont trouvées un point commun d'opposition lors des manifestations de l'an passé. Enfin, elle est la titulaire d'un ministère réga-

lien, à un moment où l'impuissance du politique face à la crise et le déni de légitimité à l'alternance démocratique convergent en un climat factieux. Christiane Taubira eût été en responsabilité d'autres charges, elle n'eût sans doute pas cristallisé contre elle tant de violence.

La mobilisation contre la loi sur le mariage pour tous a occasionné la convergence de groupes divers, dont les Associations Familiales Catholiques (AFC), relais de l'Église dans l'institution familiale UNAF. Les débordements racistes et la participation de groupuscules d'extrême droite violents aux manifestations n'ont pas fait l'objet de condamnations de leur part. Doit-on y voir une symbiose dans l'action ou le retour d'un fond idéologique commun latent ?

Sincèrement, je ne le pense pas. Dans les vastes mouvements sociaux, il est courant que les formations modérées se distinguent des radicaux entre autres en s'exprimant peu sur le sujet. C'est là un moyen simple de se différencier des radicaux et également d'éviter de créer des divisions en leur propre sein. La convergence dans la rue a surtout marqué une convergence autoritaire des valeurs des droites contre le libéralisme culturel renvoyé sur la gauche. C'est une évolution d'importance puisque, autre sujet d'actualité, la pratique électorale, dite de front républicain, reposait amplement sur cette idée que culturellement la droite et

la gauche du Gouvernement avaient plus de points communs entre elles (humanisme égalitaire, souci de la personne et des institutions) qu'avec les radicaux de leur bord. Ce rapprochement quant aux visions du monde est d'autant moins à rattacher au catholicisme en soi qu'en France les politiques de tradition démocrate-chrétienne demeurent à la pointe du refus d'un rapprochement de la droite avec l'extrême droite.

Cette convergence autoritaire des droites n'est-elle pas un danger pour la République ?

La République en tant qu'État est stable. De longue date d'ailleurs : durant l'entre-deux-guerres, même la radicalisation d'une partie des droites (les Croix-de-Feu, que l'on peut qualifier de « droite radicalisée » plus que de « fascisme »), concomitante d'une agitation de l'extrême droite radicale, n'a guère menacé nos institutions. Elles en sont même ressorties avec de nouveaux modes d'affermissement, dont la possibilité de dissolution des groupements politiques. En revanche, il y a un épuisement du paradigme culturel républicain. Un système politique repose à la fois sur des institutions et sur un socle culturel commun. Or la République tend à s'amenuiser culturellement. On en parle avec constance, mais pour ne rien dire, souvent pour la limiter au respect de l'ordre. Si rien n'est actuellement en mesure de menacer notre État, nous ne pouvons nier que notre société traverse une forte crise culturelle.

Si rien n'est actuellement en mesure de menacer notre État, nous ne pouvons nier que notre société traverse une forte crise culturelle. Les valeurs unitaires qui constituent l'axe central de la culture française (depuis l'Ancien Régime et revitalisées encore par la République) ont été bousculées par l'atomisation économique et sociale des 40 dernières années. Cela a nourri une demande sociale autoritaire. Extrême droite et droite radicalisée y répondent. La gauche, pour l'instant, ne parvient guère à dépasser une ode à la République un peu formaliste.

L'UFAL défend, dans l'institution familiale, une vision libertaire de la famille reposant sur le citoyen tandis que les associations familiales rétrogrades revendiquent un délaissement de celui-ci en faveur d'un poids donné aux familles traditionnelles. Ne pensez-vous pas que cette bataille participe à cette guerre culturelle ?

Dans ce débat, on peut effectivement défendre une conception soit traditionnelle soit libertaire de la famille. Il me semble que cela ne conduit pas à une rupture sur la définition de la famille (un couple, des enfants). C'est pourquoi le mariage pour tous n'est nullement la rupture anthropologique décrite par ses opposants : en fait, l'opposition se fait entre une conception holistique (où l'individu fait partie d'un tout normé qui le dépasse) et une conception libérale (au sens classique du terme). L'opposition entre ces deux visions du monde est classique. La première a longtemps sup-

planté la seconde, puis la tendance s'est inversée. Ici, l'enjeu du combat culturel réside dans le fait que la conception holistique nourrit l'organicisme (c'est-à-dire la représentation de la société comme un tout organique) qui est le cœur même de la vision du monde de l'extrême droite. En revanche, la conception libérale peut nourrir aussi bien un point de vue républicain-social que libéral-libertaire. Si je ne m'abuse, votre conception de la famille est républicaine-sociale. Vous voilà donc sur plusieurs fronts, à l'opposé des promoteurs du point de vue holistique, dont le combat culturel ne va que dans le sens de la radicalisation de la droitisation sociale. Ils présentent une dynamique homogène où le combat culturel a des répercussions politiques claires. Je ne sais pas si la gauche est en capacité d'inventer un discours rassemblant les adeptes de l'individu-roi et ceux en recherche

d'une norme sociale équilibrée. Bien que, manifestement, aucun parlementaire n'ait eu envie de porter un éventuel projet de loi sur la GPA (car c'est une marchandisation du vivant), le fait que, dans la représentation nationale, il y ait eu un consensus à gauche sur la reconnaissance de l'égalité des droits des personnes quelle que soit leur orientation sexuelle est toutefois le signe d'un tel équilibre.

En somme, l'engagement républicain-social de l'UFAL, schématisé dans son slogan jaurésien « Lier le combat social et le combat laïque » est un bon moyen de résister aux glissements et dérives de l'extrême droite et de la droite radicalisée ?

Il y a en France une hégémonie du référent républicain depuis la Première Guerre mondiale. Ici, même les fascistes, comme Marcel Déat, se référaient à la Révolution et à la République. C'est pourquoi il y a une course pour capter ses référents hégémoniques. Nous sommes le pays où un candidat comme François Bayrou, que l'on eût dit démocrate-chrétien dans d'autres pays, s'envola quand il se présenta « au nom du tiers état » en 2007. En 2012, Jean-Luc Mélenchon a connu un succès incomparable au résultat de Marie-George Buffet en 2007 (à peine 2 %), avec une campagne toute en références jacobines. Quant à François Hollande, à l'évidence, il eût mieux valu pour lui plus conserver à l'esprit son discours du Bourget. Bref, même Marine Le Pen a utilisé les marqueurs sociaux et laïcs au premier chef pour impulser une dynamique à son parti. Il ne s'agit pas là d'un double discours. Cela se comprend dans sa prise du parti, avec son long combat contre les nationaux-catholiques. S'opposer aux nationaux-catholiques c'est être « à gauche » dans l'extrême droite, donc être dans une posture qui vise non à une alliance des droites, mais à la « désintégration du système », selon la visée des radicaux, ou à la prise du pouvoir démocratique.

cratique, selon ce jeu. À l'intérieur de l'extrême droite, l'opposition avec les nationaux-catholiques est un mode aisé de différenciation progressiste. À cet égard, le discours d'Unité radicale était exactement le même que celui des lepéno-marinistes de Générations Le Pen (l'association de promotion de l'ascension de Marine Le Pen au sein du FN) lorsqu'ils partent à l'assaut du parti : la mise en cause des « fous de Jésus », selon leur expression, servait à montrer leur modernité et leur adaptation aux masses populaires. Pour les marinistes, il s'agissait tout à la fois de « déringardiser » (contre les nationaux-catholiques), de déracialiser (contre les racialisés et identitaires), et de purger le lepénisme des provocations antisémites sans renier l'héritage national-populiste. Le laïcisme prôné par les radicaux comme par les lepéno-marinistes est une arme interne de haute qualité pour marginaliser tout à la fois les nationaux-catholiques et les néo-païens. Les polémiques contre les maurrassiens sont aussi des « critiques positives » au sens de Dominique Venner : la recherche d'un mode opératoire en accord avec son temps. Dans l'auto-représentation des militants radicaux ou marinistes, qui suivent ici la même logique bien au-delà de la simple opposition radicalité/dédiabolisation, ce refus se rapporte pleinement à leur identification à « gauche ». En effet, la raison de se représenter à « gauche », pour des militants qui raisonnent en termes de réalisation de *visions du monde* et non de programme socio-économique, n'est pas tant une politique sociale, syndicale, que celle de son *topos*. Or, comme le souligne Michel Winock, « les deux principales lignes d'identification de la dualité droite/gauche ont été celles qui opposaient laïcité à catholicisme et socialisme à libéralisme. [La gauche] se réclamait de 1789, des immortels principes, de la République, de la laïcité ». République, laïcité,

Le socialisme c'est, selon Jaurès, non pas réclamer des droits personnels, mais vouloir une société nouvelle.

opposition au libéralisme : ce sont là les marqueurs utilisés qui permettent de donner chair à l'oscillation idéologique en charge de briser le repère de la démarcation droite/gauche, et qui permettent aujourd'hui au marinisme de tenter de capter les voix de gauche contre le libéralisme économique et les voix de droite contre le libéralisme culturel. Alors, pour les gens de gauche, il n'y a que deux possibilités : soit on peut considérer que tout cela est à jeter aux orties (car sinon « on parle comme Le Pen »), que le référent républicain est à abandonner (car utilisé par les islamophobes) – on laisse alors l'extrême-droite être la seule à tenir un discours d'intégration à un modèle commun – ; soit on sait que la gauche c'est effectivement, selon la formule de Jaurès, la République et le socialisme. Mais cela implique de rappeler aux uns que non, la laïcité n'est pas la disparition de la pluralité d'opinions dans l'espace commun, mais la séparation des églises et de l'État, et aux autres que non, la République n'est pas la somme de communautés, mais un contrat entre citoyens. Il faut également rappeler à tous que le socialisme c'est, selon ce que disait justement Jaurès, non pas réclamer des droits personnels, mais vouloir une société nouvelle.



Le combat pour la paix de Jean Jaurès (discours du 25 mai 1913 au Pré-Saint-Gervais).

EN SAVOIR PLUS SUR NICOLAS LÉBOURG



Docteur en Histoire, il est chercheur associé au Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes (CRHiSM ; Équipe d'Accueil n° 2984). Il participe au programme IDREA (Internationalisation des Droites Radicales Europe Amériques) de la Maison des Sciences de l'Homme-Lorraine.

En 2012, il a publié *Mort aux bolchos : Un siècle d'affiches anticomunistes* (éditions Les Echappés). Il a également co-écrit *Dans l'ombre des Le Pen : Une histoire des numéros 2 du FN* (éditions Nouveau Monde) et *François Duprat, l'homme qui inventa le Front National* (éditions Denoël) avec Joseph Beauregard.

En 2012, il a publié *Mort aux bolchos : Un siècle d'affiches anticomunistes* (éditions Les Echappés). Il a également co-écrit *Dans l'ombre des Le Pen : Une histoire des numéros 2 du FN* (éditions Nouveau Monde) et *François Duprat, l'homme qui inventa le Front National* (éditions Denoël) avec Joseph Beauregard.

SUR LA CONVERSION « LAÏQUE » DU FRONT NATIONAL

Par Stéphane François • Les dernières élections présidentielles françaises ont montré le succès du Front National. Fort de 17,9 % (soit 6,4 millions d'électeurs) et de deux députés, il est devenu un parti important dans la vie politique française, en l'occurrence la troisième force politique du pays. Ce succès est en partie dû à la stratégie de Marine Le Pen. Celle-ci a en effet insisté sur différents points que nous analyserons ici : le populisme, le refus de l'« islamisation de la France » (avec la campagne contre le hallal) qui s'est ponctuellement substitué à la critique de l'immigration, et la laïcité, avec une disparition de la référence au christianisme en tant que norme.



Nous proposons donc dans ce texte une analyse de ce discours, ainsi qu'une relativisation de la construction faisant du musulman et de l'islam un ennemi, en particulier dans les couches populaires. En effet, si le « choc des civilisations » est un thème porteur chez les militants d'extrême droite, en particulier chez les plus radicaux, il passe au second plan dans les couches populaires, derrière les préoccupations économiques : l'immigré y est avant tout rejeté, selon nous, pour des raisons de concurrence économique, c'est-à-dire au nom de ce que le Front National nomme la « préférence nationale ». Ceci dit, comme nous le verrons, il ne faut pas nier l'existence d'un racisme latent¹.

LE FRONT NATIONAL ET LE PEUPLE

Le Front National conçoit le « peuple français » comme une ethno-nation d'où est évacuée la référence à une religion normative, mais sans doute ce positionnement est-il aussi lié à la campagne, donc pour partie électoraliste et ponctuel. Le peuple français est conçu comme une réalité culturelle, une communauté de destin, avec une culture particulière qu'il faut défendre. D'ailleurs, Marine Le Pen ne cesse d'insister sur son rôle de défenseuse du peuple contre la mondialisation, les délocalisations et l'« UMPS » qui l'auraient trahi. De fait, le « populisme » est plus un style qu'une idéologie, qui se caractérise par

un discours de défense des « petits » contre les « gros » et de dénonciateur démagogique du « capitalisme mondialisé » aux origines et manifestations hétérogènes : certains commentateurs qualifient de « populistes » des partis soit de droite qui se sont radicalisés, soit d'extrême droite qui tentent de se donner une nouvelle image, comme le Front National. Depuis le changement de Président, ce parti cherche à se positionner comme le parti du peuple en s'arrogeant le rôle de porte-parole des classes populaires qui font aujourd'hui les frais de la crise et des classes moyennes menacées de déclasserement et de paupérisation. Cependant, ce positionnement était déjà présent au milieu des années 1990 (dès 1990 Jean-Marie Le Pen se présentait comme le défenseur/représentant du peuple) et il fut aussi défendu en 1982 par Jean-Pierre Stirbois. Le populisme d'un Jean-Marie Le Pen procède d'une révolte contre le partage des acquis sociaux durement obtenus sur le long terme avec de nouveaux venus – les immigrés –, estimant qu'ils ne les méritent pas. Il s'agit donc d'une manifestation d'un « chauvinisme de l'État-providence », pour reprendre l'expression de Pascal Perrineau. Ce discours « rencontre un grand écho dans les milieux ouvriers déstabilisés par la concurrence des travailleurs étrangers et l'amenuisement des ressources de l'État-providence »². Cette forme de populisme rejette

donc la solidarité entre des membres d'une société disparate, éclatée.

Quoi qu'il en soit, le Front National a attiré un électorat particulier. Nous retrouvons dans celui-ci le « monde de la boutique », qui compose son héritage poujadiste, c'est-à-dire ces petits commerçants qui souffrent de la crise et de la concurrence de la grande distribution : 25 % des artisans, commerçants et chefs d'entreprise ont voté pour la présidente du Front National lors des dernières élections présidentielles. Nous trouvons aussi le « monde de l'atelier », c'est-à-dire beaucoup d'ouvriers et d'employés du secteur privé, ainsi que de chômeurs... De fait, le Front National recrute un électorat touché par la précarité ou qui a peur de la subir, notamment dans les zones en voie de désindustrialisation du nord et de l'est de la France. Il recrute enfin, dans le sous-prolétariat du monde rural, composé principalement d'ouvriers souvent chassés des villes ou de la proche périphérie par les prix de l'immobilier et qui subissent de plein fouet une fracture territoriale.

Ce parti a commencé à séduire le monde ouvrier à partir de 1986 (entre 1984 et 1986, la part de vote ouvrier pour le FN est passée de 8 % à 19 %), avant de l'attirer massivement à compter de 1995, donnant naissance à ce que Pascal Perrineau a appelé le « gaucho-lepénisme » et Nonna Mayer l'« ouvriéro-lepénisme ». En effet, « *ce discours correspond effectivement [aux attentes des classes populaires]* » selon les sociologues Philippe Guibert et Alain Mercier³. « *Quel que soit leur vote (FN, PS, UMP, etc.), les électeurs des classes populaires partageraient deux préoccupations à cette période : le désir d'un retour à un ordre structurant la société, avec des règles et des lois fermement appliquées, et une restriction des flux migratoires* »⁴. Selon Nicolas Lebourg et Joseph Beauregard, « *Il s'agit de mettre en relation la crise du référent de la lutte des classes, l'adhésion courante dans les milieux populaires aux valeurs hiérarchiques tradition-*

nelles (travail, famille, patrie – selon un triptyque utilisé à l'extrême droite depuis un siècle) et l'ethnisation des problèmes économiques et sociaux. »⁵.

En outre, les classes populaires, ne sentant pas leurs revendications sociales prises en compte par les politiques, ont alors investi le champ idéologique identitaire comme une thématique de compensation, voire comme une volonté de réduire l'accès au travail, l'emploi se raréfiant.

Ces deux points ont été cernés tôt et avec acuité par l'extrême droite. Ces thématiques ont été largement encouragées à cette époque par des stratégies d'extrême droite comme Jean-Yves Le Gallou, à l'origine (avec Yvan Blot) du concept de « préférence nationale », rebaptisé en 2011 en « priorité nationale ».

La désindustrialisation de notre pays a permis la mise en place d'un discours de concurrence sociale entre nationaux et étrangers.

Jean-Yves Le Gallou a joué un rôle théorique, une influence intellectuelle importante mais discrète, à compter des années 1980. Dès le début des années 1970, alors membre à la fois du GRECE, du Club

de l'Horloge (dont il est le cofondateur en 1974 avec Yvan Blot) et du Parti Républicain, il condamna l'immigration de masse, selon lui destructrice de peuples. Au cours de la décennie suivante, Le Gallou est l'un des premiers à théoriser cette « préférence nationale »⁶. Dès lors, il va anticiper les positions identitaires et soutenir l'idée d'une immigration zéro, solution, selon lui, face à l'« invasion » que représenterait l'immigration.

Cette évolution a donc permis au Front National d'investir le rôle de « porte-parole » des « Français d'en-bas », substituant le marqueur identitaire de classe à celui de race : « *La conjoncture économique et sociale, caractérisée par un niveau de chômage élevé, une désindustrialisation rapide et une forte dépendance des sociétés privées les plus performantes par rapport aux capitaux étrangers, produit, surtout parmi les classes moyennes et populaires, un mécontentement réel par rapport à la mondialisation libérale et au désengagement de l'État, caractérisé notamment par les coupes dans le ser-*

vice public et les privatisations. »⁷. De fait, Marine Le Pen récolte 29 % des votes des ouvriers. Peut-on dire pour autant que les classes populaires ont basculé massivement vers l'extrême droite ? S'il est vrai que le vote frontiste est élevé chez les ouvriers, nous ne pouvons pas dire qu'ils votent tous pour le Front National. En effet, d'un autre côté, 27 % d'entre eux ont voté pour le candidat socialiste, François Hollande et 11 % pour le candidat du front de Gauche, Jean-Luc Mélenchon, ce qui fait un total de 38 % pour la gauche prise globalement, et 19 % pour le candidat sortant, Nicolas Sarkozy. Il faut donc relativiser, mais il est indéniable que le vote ouvrier est passé à droite : la droite et l'extrême droite ont attiré tout de même 48 % des votants ouvriers.

L'IMPORTANCE DU DISCOURS ÉCONOMIQUE

D'un point de vue anthropologique, les milieux analysés développent un discours fortement structuré : ils condamnent la mondialisation, mais cette condamnation se double d'un refus des sociétés ouvertes, c'est-à-dire des démocraties libérales. Il s'agit donc d'une volonté de repli « entre soi », entre « mêmes » et s'articulant avec un rejet de l'« Autre » provoquée par la mondialisation néolibérale. Ce sentiment communautaire/affinitaire, pouvait être contenu, jusqu'au milieu des années 1980, par les partis et syndicats ouvriers et transcendé par un discours politique. Depuis cette époque, ce n'est plus le cas, et le « sens commun » partagé par ces classes populaires en crise d'identité, du fait de l'effacement de leurs repères traditionnels, notamment produit par le monde du travail, fait que la qualité de « Français » s'est substituée à l'ancienne qualification « d'ouvrier ». De ce fait, certains, au sein de ce parti, prônent un « nationalisme social ». Pourtant, jusqu'à une date récente, ce parti a brillé par son absence dans toutes les luttes sociales... Le tournant ne s'est fait qu'après, aux alentours de 2010. Son évolution dans ce domaine sera liée à l'évolution sociologique de son électorat qui passera d'une bourgeoisie conservatrice, très « vieille

France » à un électorat populaire, favorable à un volontarisme économique. Bien que défendant le système capitaliste, une partie de l'électorat la considère comme plus à gauche que le parti socialiste ou le Front de gauche. Mais surtout, la désindustrialisation de notre pays a permis la mise en place d'un discours de concurrence sociale entre nationaux et étrangers. Celui-ci a été d'autant plus efficace que le phénomène économique s'inscrivait dans une déconstruction globale des sociétés des démocraties de marché.

Cette évolution sur le plan économique a permis le passage d'anciens partisans de partis de gauche aux idées frontistes. Ainsi, dans les régions fortement touchées par la crise et la désindustrialisation, la classe ouvrière a gardé une défiance vis-à-vis du « mondialisme » ou de l'Union Européenne, et le sentiment que les partis socialiste et communiste l'ont abandonnée. Ces constats ont achevé de convaincre nombre d'anciens proches de ces partis que le Front National était désormais leur seul recours, malgré son évolution récente. Il existe en effet chez nombre de Français des peurs qui sont pour une bonne part économiques et sociales.

LE COMBAT CONTRE L'ISLAMISATION DE LA FRANCE

Si le Front National a beaucoup insisté sur les réponses économiques et politiques à donner à la mondialisation, il n'en reste pas moins qu'il a aussi intégré, à l'instar des autres partis populistes européens, la thématique identitaire. Celle-ci s'exprime prioritairement par un discours altérophobe à l'égard des populations musulmanes, analysé dès 1993 par l'équipe de Pierre Bourdieu⁸ qui a mis en évidence que nombre de Français expriment la sensation d'être exilé chez soi. De fait, « *le national-populisme concentre ses attaques sur le danger musulman, l'islam étant assimilé à une religion fanatique et expansionniste. Ce discours présente les flux migratoires en provenance du monde musulman comme une invasion du continent européen validée par l'Union Européenne, partie prenante du projet "mondialiste"*



de destruction des identités nationales. Généralement, l'islam est perçu comme une menace pour l'identité européenne en raison de son incompatibilité avec les valeurs culturelles et politiques du continent. »⁹. Le combat contre l'islam a donc remplacé le rejet des immigrés. Avec Marine Le Pen, nous sommes passés du biologique au culturel : l'immigré est rejeté non plus au nom d'arguments raciaux, mais dorénavant au nom d'arguments civilisationnels (incompatibilité supposée de la culture/civilisation arabo-musulmane à la culture/civilisation européenne/occidentale). Ainsi, elle s'est attaquée aux prières de rue, à ce qu'elle appelle les « mosquées cathédrales » et aux produits halal, expressions selon elle de l'incapacité des arabo-musulmans à s'intégrer. Aux journées d'été de son parti en 2011, la nouvelle présidente frontiste a déclaré que « *l'arrivée massive, en un temps très bref, vingt ou trente ans, de femmes et d'hommes ayant pour une très grande majorité une culture très différente de la nôtre rend toute assimilation inopérante, voire impossible* ».

Ce discours était déjà présent au sein du Front National, avec les positions défendues par Bruno Mégret. Dès 1989, il lance une revue doctrinale intitulée Identité, considérant que la chute des régimes communistes entérinait un basculement géopolitique. Il affirmait que « *l'affrontement politique principal n'est plus celui du socialisme marxiste contre le capitalisme libéral* », mais « *celui des tenants du cosmopolitisme contre les défenseurs des valeurs*

identitaires »¹⁰. Le discours idéologique frontiste se radicalise alors. Bruno Mégret y cloue au pilori la « volonté de déracinement ethnique, volonté de métissage culturel » du « système » qui utiliserait l'immigration pour assurer une « colonisation ». Son discours complète utilement les thèses de Le Gallou et Blot sur la « préférence nationale ». Malgré tout, sa stratégie d'édulcoration/reformulation sera intégrée par plusieurs personnes qui le suivront, mais qui retourneront plus tard au Front National. Ce sont ces personnes que nous retrouvons dans l'entourage de Marine Le Pen.

LE FRONT NATIONAL ET LA LAÏCITÉ

Contrairement à plusieurs partis populistes européens, le Front National préfère défendre la laïcité, ou du moins une conception particulière de la laïcité que Jean Baubérot appelle la « laïcité falsifiée »¹¹, au détriment de la défense du christianisme. Ainsi, Marine Le Pen souhaite inscrire dans la Constitution la non-reconnaissance des communautés. Cela constituait l'un de ses thèmes de campagne lors de la présidentielle de 2012. Cette stratégie lui permet d'échapper en outre à l'accusation de xénophobie. De fait, la présidente du Front National possède beaucoup de traits communs avec les jeunes responsables des partis populistes européens, tels Geert Wilders ou Oskar Freysinger. Comme ces derniers, elle est bien dans son époque : elle prône l'égalité entre les hommes et les femmes, elle défend

l'avortement bien qu'elle condamne ce qu'elle appelle l'« avortement de confort », enfin, elle se montre assez favorable aux homosexuels.

De fait, les nouveaux militants frontistes ont échangé le vieux discours extrémiste de droite par un autre, ouvertement antimusulman. Ces positions correspondent au nouveau discours, soigneusement républicanisé et laïcisé, de la présidente du Front, mais il est évident que cette rhétorique n'est qu'un paravent au rejet de l'islam et des musulmans, même si Marine Le Pen prend soin de toujours distinguer la religion musulmane des dérives fondamentalistes. Toutefois, cette nuance n'est pas comprise par certains militants qui font preuve d'un discours ouvertement islamophobe. Ses propos énoncés dans un entretien paru dans *Le Monde* du 21 septembre 2012¹² montrent ouvertement que sa laïcité recouvre une xénophobie à peine voilée. Il avait déjà été énoncés en 2010 : « Je réitère qu'un certain nombre de territoires, de plus en plus nombreux, sont soumis à des lois religieuses qui se substituent aux lois de la République. Oui, il y a occupation et il y a occupation illégale. J'entends de plus en plus de témoignages sur le fait que, dans certains quartiers, il ne fait pas bon être femme, ni homosexuel, ni juif, ni même Français ou blanc. »¹³. Cette référence à l'islam et à sa supposée dangerosité renvoie également à une

Le nouveau discours, soigneusement républicanisé et laïcisé, de la présidente du FN n'est qu'un paravent au rejet de l'islam et des musulmans.

vieille constante frontiste : l'ennemi intérieur, cinquième colonne d'un « parti de l'étranger ».

Le glissement vers la défense de la laïcité et de la République est aussi une façon de se donner une nouvelle image. D'ailleurs, le Front National mariniste s'est inspiré des partis populistes du nord de l'Europe pour faire glisser son discours de la stigmatisation des immigrés au rejet de l'islam. Cela permet d'édulcorer un discours tout en continuant à rejeter

l'Autre, et de lier *in fine* le rejet de l'islam et dénonciation de l'immigration vue comme une contre-colonisation islamique. En outre, comme l'écrit Nicolas Lebourg et Joseph Beaugregard, « *Ce qui est dénoncé*

derrière "l'islamisation" n'a que peu à voir avec l'islam, mais beaucoup avec l'état de nos sociétés atomisées socialement, culturellement, économiquement, où chacun se fait sa vision solitaire du monde en hybridant des normes et idées éparses. »¹⁴.

POUR CONCLURE

Le retour de l'État, la critique du libéralisme économique, la référence à la République, référence de plus en plus importante pour le FN à compter de la fin des années 1990¹⁵, la référence à la Résistance, aux hussards noirs de la République, à la laïcité, etc. font du Front National, pour une partie de la population, « le plus laïc » des partis, avec une islamophobie assumée, qui

plaît à son électorat. Mais surtout, ce parti, à l'instar des autres tendances de l'extrême droite (et aussi à l'instar des autres partis nationaux-populistes européens), ne voit dans l'islam que les extrémistes. Nous sommes donc d'une certaine façon dans une logique de guerre, à laquelle l'opinion publique n'est pas insensible, malheureusement. Face à la mondialisation, ce type d'attitude peut-il s'étendre ? C'est là un débat politique, mais il ne faut pas oublier que le rejet de l'islam est le point commun, le point de ralliement de toutes les formations extrémistes de droite françaises, ayant intégré à la fois le « choc des civilisations » et la quête identitaire.

EN SAVOIR PLUS SUR STÉPHANE FRANÇOIS



Docteur en sciences politiques et historien des idées, il est chercheur associé au Groupe Sociétés Religions Laïcité (EPHE/CNRS). Il participe au programme IDREA (Internationalisation des Droites Radicales Europe Amériques) de la Maison des Sciences de l'Homme-Lorraine. Il est également chargé de cours à l'IPAG de Valenciennes.

En 2012, il a publié *L'écologie politique, une vision du monde réactionnaire ?*, Paris, Cerf, 2012.

COMBATTRE LE RACISME : UNE QUÊTE HÉROÏQUE ET INFINIE

Par Alain Policar • Différentes études d'opinion montrent la permanence, chez les Français, du sentiment de la réalité des races. En effet, moins de 25 % d'entre eux estiment qu'elles n'existent pas. Une analyse plus détaillée montre que les présumés racistes ordinaires englobent des différences à la fois biologiques et culturelles, y compris chez les « non-racistes » déclarés. Nous le verrons, le rejet de l'Autre, désormais défini à travers les catégories recevables d'ethnie, de peuple ou de groupe communautaire, se fonde sur le postulat de son inassimilabilité radicale.



Ce postulat s'étend aux enfants d'immigrés, tout particulièrement lorsqu'ils sont perçus comme d'origine musulmane, même lorsqu'ils sont nés sur le territoire national. À partir de l'évidence de la perception, le racisme ordinaire établit une relation entre identité et comportements. L'immigré est donc aisément suspecté de comportements déviants. Il y aurait donc un caractère salutaire à vouloir préserver l'identité et la sécurité de son groupe d'appartenance. Les conduites discriminantes acquièrent ainsi un semblant de légitimité, ce qui explique sans doute la banalisation de la parole et des actes racistes.

Il reste que les comportements observés aujourd'hui ne remettent nullement en cause ce qui constitue les invariants du racisme. Aussi convient-il, dans un premier temps, de comprendre celui-ci, puis, dans un deuxième temps, de réfléchir, modestement, aux moyens de le combattre.

COMPRENDRE LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE L'ATTITUDE RACISTE

La définition énoncée par Albert Memmi en 1964 n'a perdu aucune de ses vertus. Il écrivait : « *Le racisme est la valorisation, généralisée et définitive, de différences réelles ou imaginaires, au profit de l'accusateur et au détriment de sa victime, afin de justifier ses privilèges ou son agression* »¹. Cette définition constitue une remarquable synthèse des éléments constitutifs de l'attitude raciste : l'insistance sur des différences, que celles-ci soient réelles ou imaginaires, leur valorisation au profit du raciste, leur absolutisation par la généralisation et leur caractère définitif et, enfin, leur utilisation contre autrui en vue d'en tirer profit. En d'autres termes, le raciste catégorise, hiérarchise et discrimine. En outre, la conscience collective se revivifiant dans le mécanisme d'exclusion, il existe une complémentarité entre le rejet de l'autre et le renforcement de l'appartenance

au groupe.

À cette précision définitionnelle, Memmi ajoute une grande lucidité. En effet, contrairement à la vulgate dominante, il ne limite pas le champ des différences valorisées au registre biologique, mais, au contraire, met l'accent sur leur caractère polymorphe : « *En fait, l'accusation raciste [...] tantôt part de la biologie, tantôt de la culture, pour généraliser ensuite à l'ensemble de la personnalité, de la vie et du groupe de l'accusé* »². Il ajoute, le trait biologique étant parfois hésitant ou même absent, qu'il faudrait songer à remplacer *racisme* par un autre mot. Il propose, en 1982, *hétérophobie*. Le racisme au sens strict devient donc une illustration particulière d'un mécanisme plus vaste puisque nous sommes tous exposés à l'hétérophobie, en tant que donnée spontanée inscrite dans notre condition animale.

Mais si Memmi a bien perçu la multiplicité des modes de racisation, il n'a pas dérogé la spécificité du tournant différentialiste du racisme. Il existe, en effet, des formes proprement hétérophobes de racisme et la mise à distance qu'implique toute racisation « *peut se traduire aussi bien dans la langue hétérophile (éloge de la différence, respect de l'altérité...) que dans la langue hétérophobe* »³. L'accent est ici mis sur la *mixophobie*, c'est-à-dire sur la crainte de l'indifférenciation des lignées à travers les croisements. Dans cette perspective, « *l'attitude raciste est d'abord hantise du contact, avant d'être souci narcissique du rang* »⁴.

On peut également se demander si

¹ Abel Mestre, « "Sudistes" et "nordistes", les deux électors du FN », *Le Monde*, http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/08/07/face-nord-et-face-sud-les-deux-electors-du-fn_3458468_823448.html (consulté le 7 août 2013).

² Pascal Perrineau, « De quoi le populisme est le nom », in Marie-Claude Esposito, Alain Laquière & Christine Manigand (dir.), *Populismes. L'envers de la démocratie*, Paris, Vendémiaire, p. 82.

³ Philippe Guibert et Alain Mercier, *Le Descenseur social. Enquête sur les milieux populaires*, Paris, Plon, 2006, p. 106.

⁴ Nicolas Lebourg et Joseph Beaugregard, *Dans l'ombre des Le Pen*, Paris, Nouveau Monde Editions, p. 234.

⁵ *Ibid.*, p. 213.

⁶ Jean-Yves Le Gallou, *La Préférence nationale. Réponse à l'immigration*, Paris, Albin Michel, 1985.

⁷ Jean-Yves Camus, « Le Front national : état des forces en perspective », *Les Cahiers du CRIF*, n°5, novembre 2004, p. 8.

⁸ Pierre Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

⁹ Magali Balent, « La rhétorique identitaire », in Marie-Claude Esposito,

Alain Laquière & Christine Manigand (dir.), *Populismes. L'envers de la démocratie*, op. cit., pp. 89-90.

¹⁰ Bruno Mégret, « Le basculement géopolitique », *La Lettre de Jean-Marie Le Pen*, 1^{er} décembre 1989.

¹¹ Jean Baubérot, *La Laïcité falsifiée*, Paris, La Découverte, 2012.

¹² « Marine Le Pen : "Je mets à la porte tous les intégristes étrangers" », http://www.lemonde.fr/politique/article/2012/09/21/marine-le-pen-je-mets-a-la-porte-tous-les-integristes-etrangeurs_1763542_823448.html. Consulté le 21/09/2012.

¹³ AFP, 11 décembre 2010.

¹⁴ Nicolas Lebourg et Joseph Beaugregard, *Dans l'ombre des Le Pen*, op. cit., p. 378.

¹⁵ Lors de la fête « bleu blanc rouge » de 1997, Jean-Marie Le Pen dit vouloir l'avènement d'une : « République une et indivisible, nationale par nature, sociale par vocation, fraternelle par idéal, populaire par essence ». Cité in Jean-Marie Le Pen, *Vous avez ma parole : citations de monsieur Jean-Marie Le Pen, président du Front national*, Paris, L'Homme libre, 2000, p. 35.

la définition de Memmi n'accorde pas un trop grand poids aux intérêts sociopolitiques objectifs, en laissant entendre que l'éventuelle disparition du racisme puisse se confondre avec celle des privilèges ou de la situation d'oppression. Il existe, en effet, des manifestations du racisme qui ne peuvent trouver place dans ce cadre. Comme le note Taguieff, « *il y a des objectifs strictement imaginaires (préserver une pureté de sang inexistante), non moins que des motivations illusoire (lutter contre des ennemis fictifs)* »⁵. Il nous faut donc partir des évidences communes. L'idée qu'il existe réellement des races différentes dans l'espèce humaine en fait partie. Cette certitude perceptive est, comme le remarquait Taguieff en 1998, « *une catégorie opératoire du sens commun, permettant de mettre un ordre élémentaire dans la diversité humaine* »⁶. Toute société produit des différences entre individus et tend à les percevoir comme inscrites dans un ordre naturel intangible. Notre façon de penser renonce difficilement au lien entre l'apparence corporelle et les productions culturelles. On pouvait espérer que le processus démocratique conduit à la disparition de ce lien hérité des temps d'inégalité. Mais cet espoir n'était pas fondé. En effet, la société moderne, caractérisée par une mobilité sociale relativement forte (au regard des sociétés non industrialisées), voit se perdre le fondement de l'hétérogénéité et, ainsi, accroît l'angoisse face à l'autre. Détruisant les rapports hiérarchiques traditionnels,

elle rend nécessaire l'institution de différences arbitraires afin de maintenir l'identité sociale. Les « différences » raciales remplissent parfaitement cette fonction. Le racisme, dans cette perspective, apparaît de la sorte comme le résultat de la recherche de différences substitutives. On comprend, dès lors, que les pratiques discriminatoires se passent fort bien d'une catégorisation biologique. Décrivant les violences xénophobes dues à des Guadeloupéens et dirigées contre des Dominicains (septembre 1979 et décembre 1981), Laënnec Hurbon remarque : « *Nous sommes en présence de pratiques et de discours de deux groupes de populations, tous également noirs. Peut-être qu'une nouvelle fois on aura pu vérifier que le racisme se moque de la question de la race* »⁷. La « race » est une notion largement subjective dont la réalité se situe sur le terrain du symbolique. Et, bien entendu, la négation du fait racial, que permet l'état actuel du savoir, ne saurait suffire à lutter efficacement contre le racisme. Ainsi la proposition, récemment reprise par François Hollande, de supprimer le mot « race » de la Constitution, passe à côté de ce qui fait la réalité de la race. Il y a donc toute raison de penser que son effet serait homéopathique.

COMBATTRE TOUTE FORME DE DOMINATION

Ce dont il s'agit, c'est de la lutte contre toutes les formes de domination – politique, ethno-raciale, économique et sociale. Cette question était très présente chez Memmi. Dans la mesure où les manifestations du racisme sont singulières, même si les mécanismes sont communs, chaque catégorie racisée devra « *organiser spécifiquement la défense de son existence* »⁸. La lutte politique doit, dès lors, se fonder « *sur une analyse particulière à chaque contexte : à qui l'argumentation raciste profite-t-elle ? Quel privilège ou quelle agression prépare-t-elle ou couvre-t-elle ?* »⁹.

La justice raciale a bien davantage à gagner à reposer sur un discours de justification formulé en termes de discriminations à combattre plutôt qu'en termes de cultures à respecter.

La perspective du républicanisme critique (Philipp Pettit, Cécile Laborde, etc.) accorde également une importance primordiale à la notion de domination, définie comme relation de pouvoir arbitraire.

Elle a l'avantage de mettre l'accent non sur les questions d'identité, mais sur celles de pouvoir. En outre, notion collective et non individualiste, elle vise des groupes qui n'existent pas en dehors du rapport social, que C. Laborde nomme utilement « classes de vulnérabilité », auxquels, dès lors, on appartient non par essence, mais par assignation. Il s'agit donc de se pencher sur les formes contemporaines de domination. Dès lors, ce qui devient important, ce n'est pas la dépréciation de l'identité collective, mais la subordination sociale. Il faut, comme le souligne Nancy Fraser, rendre optimales les chances de participation au destin d'une collectivité en dénonçant les lois, les règlements administratifs, les pratiques professionnelles, etc. qui permettent l'existence de citoyens de seconde zone. Les exemples sont nombreux. On peut notamment les trouver dans les pratiques de la police, telles que le profilage racial, qui associent des individus racialisés à la criminalité.

Pour lutter contre les injustices raciales, une théorie critique des races, selon l'expression de Magali Bessone,

ne doit pas se contenter de remèdes correcteurs, mais mettre en place des remèdes transformateurs. Cette théorie critique, fondée sur le concept de race compris comme construction sociale, est jugée plus efficace que le multiculturalisme dont, écrit-elle, « *la puissance de diagnostic est limitée par un usage embrouillé du concept de culture* »¹⁰. On ne saurait mieux dire. Le multiculturalisme ne parvient pas, en effet, à éviter une certaine essentialisation des groupes culturels. Plus ennuyeux encore, et non sans lien, dans la théorie multiculturaliste, « *les groupes raciaux, assimilés à des groupes culturels, finissent par être réaffirmés dans un horizon an-historique ou trans-historique au nom de l'impératif du respect, au lieu d'être déconstruits* »¹¹. Dès lors, les inégalités et les dominations justifiées en termes raciaux se voient simplement reformulées en termes culturels. Ce n'est à l'évidence pas ainsi que nous devons penser l'infériorisation des groupes raciaux. Ce qui importe, au contraire, c'est de reconnaître les groupes et leurs membres comme égaux, « *non pas cependant au sens où leurs cultures seraient égales, mais au sens où le marqueur identitaire de ces groupes ne doit pas immédiatement fonctionner comme un marqueur d'infériorité et de subordination* »¹². L'essentiel de l'importante critique de M. Bessone réside donc dans l'idée que le concept de culture détourne l'attention d'injustices qui réclament d'autres outils d'analyse. On peut d'ailleurs s'étonner que l'idée, qui possède pourtant la force de l'évidence, selon laquelle la différence entre Noirs et Blancs aux États-Unis relève, non



de cultures distinctes, mais de traitements différenciés sur une base raciale, n'ait pas été correctement appréhendée chez les auteurs se réclamant du multiculturalisme. C'est bien sûr « *une histoire d'oppression, traite, esclavage, ségrégation, qui produit la différence observable aujourd'hui entre les deux groupes* »¹³. Certes, c'est parce que la catégorie de race est devenue illégitime que s'est répandue cette traduction dans le vocabulaire de la culture. Les conséquences sont néanmoins très lourdes puisque nos démocraties ont été largement aveugles aux injustices spécifiquement raciales. Nous ne pouvons que faire nôtre la conclusion de l'auteur : « *La justice raciale a bien davantage à gagner à reposer sur un discours de justification formulé en termes de discriminations à combattre plutôt qu'en termes de cultures à respecter* »¹⁴. Je faisais référence à la modestie nécessaire de la lutte contre le racisme, celle-ci devant être envisagée comme une

quête héroïque et infinie. Comment, en effet, ne pas souligner que la banalisation de la parole et des actes fait suite à 70 ans environ d'éducation antiraciste ? Si, bien évidemment, l'effort doit être poursuivi, nous ne pouvons ignorer que nous restons souvent prisonniers de représentations simplistes au sein desquelles coexistent rejet de principe et préjugés ou stéréotypes¹⁵. Quoi qu'il en soit, la stratégie d'éradication lexicale, cherchant à éliminer le terme de la Constitution en invoquant son inanité scientifique, passe à côté de l'essentiel. En effet, si de nouveaux travaux montraient qu'après tout la notion n'est pas totalement dénuée de pertinence, faudrait-il alors le réintroduire¹⁶ ? Ce serait valider l'idée excessivement dangereuse que nos engagements moraux, en l'espèce nos convictions antiracistes, sont suspendus au verdict de la science. Il serait illusoire de succomber à cette tentation.

EN SAVOIR PLUS SUR ALAIN POLICAR



Agrégé de Sciences Sociales, il enseigne à la faculté de droit et des sciences économiques de Limoges depuis 1988. Son enseignement et ses recherches portent sur l'Histoire de la pensée sociologique (voir notamment *Bouglé. Justice et solidarité*, Michalon, Le bien commun, 2009), la question du racisme (il est membre du comité scientifique et coordinateur du *Dictionnaire historique et critique du racisme*, dirigé par P-A. Taguieff), la justice sociale, essentiellement du point de vue de la philosophie politique (*La Justice sociale. Les enjeux du pluralisme*, Armand Colin, Cursus, 2006) et le libéralisme politique (*Le libéralisme politique et son avenir*, CNRS éditions).

¹ « Essai de définition », *La Nef*, septembre-décembre 1964, no 19-20, p. 41.

² *Ibid.*, p. 42.

³ Taguieff, « Réflexions sur la théorie du racisme et la nouvelle question antiraciste », in Guérin J. (dir.), *Albert Memmi. Écrivain et sociologue*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 113.

⁴ *Ibid.*, p. 134.

⁵ *Ibid.*, p. 136.

⁶ Taguieff, « Le Racisme », *Les Cahiers du CEVIPOF*, no 20, 1998, p. 67.

⁷ Hurbon, « Racisme et sous-produit du racisme : immigrés haïtiens et dominicains en Guadeloupe », *Les Temps modernes*, avril-mai 1983, p. 1990.

⁸ Memmi, *Le racisme*, Paris, Gallimard, 1982, p. 210.

⁹ *Ibid.*, p. 171.

¹⁰ Bessone, « Réaliser la justice raciale : multiculturalisme ou théorie critique des races ? » in S. Guérard de Latour (dir.) *Le multiculturalisme a-t-il un avenir ?*, Hermann, 2013, p. 107.

¹¹ *Ibid.*, p. 108.

¹² *Ibid.*, p. 113.

¹³ *Ibid.*, p. 130.

¹⁴ *Ibid.*, p. 134.

¹⁵ Il faut néanmoins noter que, comme l'a montré l'ouvrage récent dirigé par Vincent Tiberj, *Des votes et des voix* (Éd. Champ social, 2013), un électeur est moins raciste aujourd'hui que le même vingt ans plus tôt. Il ne fait guère de doute que cette évolution positive est le résultat de l'importante augmentation du niveau moyen d'instruction (en 1968, 8 % des Français étaient bacheliers contre plus de 30 % aujourd'hui).

¹⁶ Cette hypothèse n'est pas strictement rhétorique. Il est désormais possible d'étudier des centaines de milliers de marqueurs (SNP pour *Single Nucleotide Polymorphism*) et donc de produire un profil génétique détaillé d'un individu, afin d'étudier son niveau de ressemblance ou de dissemblance avec d'autres personnes. Or, on sait désormais que si pour la majorité des SNP la répartition des allèles est approximativement la même chez tous les groupes humains, une petite partie d'entre eux (10 à 15 %) ont des fréquences alléliques différentes selon les populations. Néanmoins, et il faut s'en réjouir, les assemblages ainsi retrouvés ne présentent pas les caractéristiques que l'on attribue habituellement aux races.

RACISME ORDINAIRE EN COL BLANC

Par Michel Canet • Jean-Pierre est arrivé en France à l'âge de 10 ans, c'est dire si en 60 ans il a pu constater combien cette maladie sociale qu'est le racisme a toujours été présente quelle que soit l'éducation et le niveau social des personnes. On pourrait penser que l'instruction et le niveau social pouvaient constituer un rempart contre ces imbécillités scandaleuses que sont les pensées et réflexions racistes. Hélas ! Il n'en est rien... et Jean-Pierre en a fait la douloureuse expérience.



au patron du groupe. Le temps passe et Jean-Pierre n'a pas de nouvelles. Il appelle alors son correspondant et lui demande ce qu'il en est. Celui-ci, très gêné, l'informe que le contrat n'a pas été signé et que c'est son concurrent qui a obtenu le poste. Jean-Pierre demande à en connaître la raison et lui fait promettre de lui dire la vérité.

Professionnel du bâtiment, ayant dirigé de nombreux chantiers au cours de sa carrière, tant en France qu'à l'étranger, Jean-Pierre fut amené à postuler pour la direction d'un chantier important dont le maître d'ouvrage était un groupe financier. Après une sélection sur dossier, compte tenu de ses références, il est retenu parmi neuf candidats.

Le service ressources humaines du groupe organise alors une série d'auditions et retient les quatre meilleurs, dont Jean-Pierre. Il faut dire qu'en plus de son expérience, Jean-Pierre a une très bonne présentation et est toujours très poli et prévenant. Son intégration dans un monde aussi sophistiqué que celui de la finance ne posait donc pas de problème. La sélection se durcit pour n'en retenir que deux ; Jean-Pierre est toujours là.

Le duel final est éprouvant, le service ressources humaines chargé de désigner le lauréat étant particulièrement exigeant.

Finalement, un membre du groupe que Jean-Pierre connaissait l'informe qu'il est retenu.

Il suffit au directeur des ressources humaines d'aller faire signer le contrat

La promesse fut tenue et la vérité édifiante. Le patron du groupe avait déclaré à son DRH : « Vous n'avez pas autre chose qu'un nègre pour diriger les travaux ? ».

Ainsi cet homme, sans doute au sommet de son ascension sociale, bardé de diplômes et fréquentant les hautes sphères de l'économie et de la politique, s'abaissait à un racisme ordinaire, aussi imbécile que dégradant.

On ne sut pas si le DRH protesta ou s'il défendit là son choix. On pense plutôt qu'il s'est résigné devant le rapport de force pour conserver son emploi, et on se demande même si cette initiative de sa part ne lui a pas porté préjudice.

Jean-Pierre n'a pas baissé les bras et a poursuivi une carrière reconnue par la profession dans les domaines de direction des travaux et de sécurité des chantiers.

Lorsqu'il travailla avec moi, avant de prendre sa retraite, il était très apprécié de notre clientèle et s'était fait de nombreux amis. La société de ses pairs lui a rendu justice, mais cela n'a jamais effacé l'imbécillité d'un col blanc.

LE RACISME ? PARLONS-EN

Des événements récents ont porté au-devant de la scène publique des gestes et des paroles racistes, expression d'un sentiment confus et irrationnel classé et puni par la loi en tant que délit et non comme expression d'une opinion. De ce fait, il apparaît difficile d'entendre les raisons profondes, s'il en est, qui pourraient être avancées pour justifier cette expression, insidieuse parfois, mais toujours violente, de rejet de l'autre.

On entend parler, à tort, d'un racisme ordinaire en oubliant qu'aucun qualificatif ni degré d'intensité ne peut s'appliquer à cette manifestation aux multiples facettes et variations d'un sentiment, malheureusement, humain. Chacun peut donner, à l'infini, des exemples de tels comportements. Ils traduisent généralement, au mieux, le refus de l'autre auquel on souhaite, tout simplement, ne pas être confronté et au pire, l'agressivité envers cet autre.

La peur de l'autre poussée jusqu'à l'irrationnel lorsque, de toute évidence, il nuit aux intérêts et performances économiques ainsi qu'à l'harmonie sociale de la Nation. Un refus incompréhensible et assumé, à différents niveaux et dans les sphères les plus variées, de bénéficier des compétences de l'autre qui ne nous ressemble pas, simplement parce qu'il n'a pas la bonne couleur. Mais est-ce uniquement pour cette raison ? La question reste posée et mériterait d'obtenir, à un moment ou un autre, réponse.

L'acceptation et le respect de l'autre doivent faire partie de l'éducation au sein des cellules de base que sont les familles, pour permettre l'enrichissement et la compréhension mutuels des différentes composantes humaines de notre société.

Quam-Dessou

L'UFAL MARNE ET CHANTEREINE, ACTRICE ESSENTIELLE DE LA SEMAINE DE L'ESS À CHELLES (77)



Mettre l'homme au centre des organisations, installer le principe de la démocratie dans la gouvernance des entreprises (« une personne = une voix », plutôt qu'« une part sociale = une voix »), concevoir l'économie comme un outil au service du développement des potentiels de chacun(e), oui cela fonctionne aujourd'hui ! L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est une alternative à la crise de notre pays provoquée par les orientations capitalistes et productivistes. Contrairement aux entreprises « classiques », dans l'ESS, la propriété est collective et la rémunération du capital investi par d'éventuels sociétaires (notamment dans les coopératives et les entreprises sociales) est limitée, encadrée, voire nulle selon le principe que seul le travail donne droit à une rémunération. L'ESS privilégie la rémunération du travail du personnel et l'investissement sur l'outil de production plutôt que la recherche de rentes financières sous forme de parts sociales ou de placements. Les éventuels excédents sont réinjectés en priorité dans le développement de l'entreprise et la rémunération des salariés. Enfin, dans la coopérative, le pouvoir est issu des personnes qui y travaillent au quotidien, non de celles qui possèderaient

d'association familiale aux côtés des citoyens et de leurs familles. Le premier besoin détecté a été celui d'accueillir les enfants pendant les activités proposées aux parents. La question sous-jacente étant « qui garde les enfants pendant les conférences proposées aux adultes ? » avec la réponse attendue et souvent confirmée : les femmes ! Pendant la table ronde du 20 novembre, l'UFAL a donc proposé, en partenariat avec des élèves et des enseignants du lycée Jehan de Chelles, un atelier JEUN'ESS visant à donner des rudiments de l'ESS et à faire découvrir les recycleries, entreprises ESS dédiées à la réutilisation des objets. Pendant ce temps-là, une table ronde réunissait le public autour de six intervenants sur la question « Comment l'ESS contribue-t-elle aux mouvements de transition sociale, écologique et énergétique des territoires par le réemploi des hommes, des savoirs et des matières ? ». Guillaume Desguerriers a exposé les approches de l'UFAL, à la fois novatrices et même déconcertantes pour certains, remplaçant la responsabilité qu'a l'ESS d'être un terrain d'alternatives et d'audaces économiques face à la vision capitaliste de l'emploi (au profit de la propriété et de la rente)

les titres de propriété : logique du travail contre logique de la propriété lucrative. Pour la deuxième année, l'UFAL Marne et Chantereine s'est fortement impliquée dans le collectif d'organisation de la semaine de l'ESS à Chelles (77) avec un positionnement

destructeur du travail (au service de la vie des citoyens).

L'atelier JEUN'ESS avait une variante proposée en partenariat avec l'Espace Socioculturel des Coudreaux de Chelles. Des familles du quartier ont donc découvert l'ESS et réalisé des panneaux. Pour cette production, les principes de la démocratie au travail ont été mis en place. Les participants ont ainsi pris conscience que, si mener collectivement un projet n'est pas simple, la responsabilisation est enrichissante et surtout... émancipatrice ! Les panneaux des deux ateliers ont été présentés pendant le DEFILESS (manifestation festive qui s'est déroulée dans le centre-ville). Durant l'atelier, la bonne humeur et la convivialité aidant, les échanges ont permis d'aborder quelques difficultés locales rencontrées par l'évocation de nouvelles arrivantes d'une commune avoisinante. Sur leur demande, le président de l'UFAL Marne et Chantereine les a accompagnées au rendez-vous obtenu avec le maire. Grâce au climat constructif qui s'est instauré, la rencontre s'est terminée par de projets qui, pour partie, pourraient voir le jour avec le soutien de l'UFAL.

Enfin, la dernière soirée (le 27/11), proposée avec le concours du Collectif Écologie Durable, fut consacrée à un temps d'éducation populaire et solidaire pour tenter (et réussir en grande partie !) de répondre avec Guillaume Desguerriers à la question : « L'écologie, une solution à la crise du travail ? ». Disposant d'une salle pendant toute la journée, les Ufaliens en ont profité pour organiser un après-midi familial et festif avec quelques locataires qui avaient répondu à l'appel de leurs voisins. Celle-ci, appréciant la rapidité de la mise en œuvre de ses engagements, ont adhéré à l'UFAL.

INSCRIVEZ VOS ENFANTS À LA COLONIE DE VACANCES EUROPÉENNE **LAÏCITAD !**



Pour la 2^e année, l'UFAL participe, avec plusieurs associations laïques belges réunies dans le collectif Go Laïcité, à l'organisation de « **Laïcidad, terres de libertés** », un voyage d'échanges et de rencontres entre adolescents issus de différents pays.

Ce séjour interculturel, qui s'adresse aux jeunes âgés de 13 à 15 ans, se déroulera du **17 au 31 juillet 2014** dans les Pyrénées.

Lors de ce voyage, différentes activités sportives et culturelles seront proposées aux jeunes. Ils pourront s'adonner aux joies de la randonnée, aux plaisirs des parcs d'aventures, mais aussi pratiquer différents sports (tennis, natation, volley, etc.) ou encore partir à la découverte des villes et richesses environnantes. Des ateliers d'initiation aux premiers secours, de sensibilisation aux assuétudes, de réflexions sur la vie affective et le « vivre-ensemble » ou encore de découverte de la botanique et du photo-montage, etc. seront également organisés. Grâce aux liens tissés et aux réflexions menées durant ces 10 jours, ce voyage permettra d'aboutir à la construction d'un projet commun sur la place à donner à la solidarité dans leur vie.

Concernant le coût, le prix du séjour s'élèvera à 350 € par enfant et comprendra l'intégralité des frais inhérent à l'organisation. L'UFAL, désireuse d'ouvrir ce camp de vacances à tous les enfants quelle que soit la situation financière de leur famille, accompagnera les parents dans leurs démarches de demande d'aide financière.

PLUS D'INFORMATIONS : UFAL.ORG/LAICITAD-2014

INSCRIPTIONS : UFALSIEGE@UFAL.ORG



UFAL siège - 27 rue de la Réunion - 75020 Paris
Contact : 01 46 27 09 25 / ufalsiege@ufal.org
AGRÉÉE « JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE »

